

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

À une séance régulière du conseil municipal tenue le 8 septembre 2026 au lieu ordinaire des sessions dudit conseil à dix-neuf heures.

Présents(e): MM. Christian Gendron Mme Marie-Claude Samuel
Yanick Godon Mme Virginie Lavoie
Roger Marceau
. Hugo Massicotte

Absents(e) : M. Benoit Magny

Formant quorum sous la présidence de monsieur Christian Gendron, maire, quatre personnes assistent à la réunion. Monsieur François Hénault, directeur général et greffier-trésorier, est également présent.

26-09-01
ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Marie-Claude Samuel, appuyé par Mme Virginie Lavoie et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter l’ordre du jour. **ADOPTÉE**

26-09-02
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D’AOÛT

Il est proposé par M Yannick Godon appuyé par Mme Marie-Claude Samuel et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter le procès-verbal du mois d’août et que le directeur général soit dispensé d’en faire la lecture. **ADOPTÉE**

FOURNISSEURS	MONTANT
<u>COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS 2026-09-02</u>	
<u>SALAIRES NETS</u>	36 009.75 \$
<u>CHÈQUES ÉMIS DURANT LE MOIS</u>	
<u>CHÈQUES À ÉMETTRE</u>	
EMY VINCENT-FUGÈRE	100.00 \$
ABB GESTION PARASITAIRE	287.44 \$
ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMPLIN	77.01 \$
KUNDALINI	114.98 \$
LES PRODUCTIONS ERIC MASSON	4 599.00 \$
LES ENTRETIENS OXALIS	396.67 \$
LE GROUPE LAFRENIÈRE TRACTEUR	298 827.59 \$
SERVICES D'ARBRES GERVAIS	5 123.29 \$
TECHNI-SOL	3 783.54 \$
<u>PRÉLÈVEMENTS À ÉMETTRE</u>	
ARRAKIS CONSULTANTS	4 240.51 \$
RETRAITE QUEBEC	791.18 \$
COOP BMR	3 092.18 \$
DESSUREAULT ST-ARNAUD LTEE	1 701.63 \$
DOCUFLEX	1 263.16 \$
ENGLOBE CORP	4 943.93 \$
ENTREPRISES WALLETO INC	278.86 \$
FEUX D'ARTIFICE ORION	2 000.00 \$
GAETAN MATHON	446.68 \$
GROUPE CLR	206.26 \$
GROUPE 132	38 466.70 \$
GROUPE VIGNEAULT	1 657.80 \$
HOMEWOOD	134.01 \$
EUROFINS ENVIORNEX	1 074.79 \$
LE GROUPE LAFRENIÈRE TRACTEUR	36 042.84 \$
LES ENTREPRISES BOURGET INC	6 953.91 \$

CINTAS	477.37 \$
LIBRAIRIE POIRIER	257.93 \$
MEDISECUR	275.94 \$
MELAFÊTE	264.44 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	13 815.08 \$
MRC DES CHENAUX	53 362.00 \$
MUNICIPALITE DE BATISCAN	544.38 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	5 355.27 \$
SCFP	143.84 \$
SYNDICAT LOCAL	109.98 \$
TYCO FEU	314.09 \$
STELEM	3 064.08 \$
TECHNIC ALARME	642.71 \$
TECHNI-CONSULTANT	1 966.08 \$
TRANSPORT DBY	1 609.65 \$
TREPANIER PIECES D'AUTO	237.44 \$
XYLEM	2 157.83 \$
<u>PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES</u>	
COGECO	475.55 \$
CLUB SOCIAL ADMIN	84.00 \$
BELL	
DESJARDINS ASSURANCE COLLECTIVE	5 477.60 \$
DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	335.72 \$
HYDRO-QUEBEC	3 703.12 \$
IT CLOUD	68.94 \$
RREMQ	4 549.26 \$
SERVICE DES INCENDIES	36.00 \$
<u>PRÉLÈVEMENT ÉMIS DURANT LE MOIS</u>	
CONSTRUCTION ET PAVAGE BOISVERT	109 404.44 \$
ENTREPRISES WALLETO INC	339.24 \$
TOTAL A PAYER	661 685.69 \$

26-09-03
ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS DU MOIS D’AOÛT
 Il est proposé par M. Roger Marceau, appuyé par M Hugo Massicotte et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter les comptes du mois d’août. **ADOPTÉE**

AVIS DE MOTION

DÉLIBÉRATIONS

26-09-04
MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE PROCÉDER À DES DEMANDES DE PROPOSITION POUR L’ABRASIF D’HIVER
 Il est proposé par Mme Marie-Claude Samuel, appuyé par Mme Virginie Lavoie et résolu à l’unanimité des conseillers de mandater le directeur général à procéder à des demandes de proposition pour l’abrasif d’hiver pour la saison 2026-2027. **ADOPTÉE**

26-09-05
MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE PROCÉDER À DES DEMANDES DE PROPOSITION POUR LE DÉNEIGEMENT DES RUES ET STATIONNEMENT MUNICIPAUX
 Il est proposé par M. Yanick Godon, appuyé par M. Roger Marceau et résolu à l’unanimité des conseillers de mandater le directeur général à procéder à des demandes de proposition pour le déneigement des rues et stationnement municipaux pour l’hiver 2026- 2027. **ADOPTÉE**

26-09-06
MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE PROCÉDER À LA CRÉATION ET L’AFFICHAGE D’UN POSTE DE CHEF D’ÉQUIPE AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Mme Virginie Lavoie, appuyé par M. Hugo Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général à procéder à la création et l'affichage d'un poste de chef d'équipe aux travaux publics. **ADOPTÉE**

26-09-07

MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE PROCÉDER À L’AFFICHAGE D’UN POSTE DE JOURNALIER/JOURNALIER SPÉCIALISÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par M. Yanick Godon, appuyé par M. Roger Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général à procéder à l'affichage d'un poste de journalier/journalière spécialisé aux travaux publics. **ADOPTÉE**

26-09-08

MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CONVENIR D’UNE ENTENTE AVEC UNE FIRME D’URBANISME AFIN DE PRENDRE EN CHARGE LES DEMANDES DE CITOYENS (PERMIS) ET LES BESOINS DE L’ORGANISATION (RÉGLEMENTATION)

Il est proposé par M. Roger Marceau, appuyé par M. Hugo Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général à convenir d'une entente avec une firme d'urbanisme afin de prendre en char les demandes de citoyens (permis) et les besoins de l'organisation (réglementation). **ADOPTÉE**

26-09-09

APPUI DE LA DEMANDE DU LOT 5 617 778 POUR LA CPTAQ CONCERNANT L’OUVERTURE D’UN CABINET DE MASSOTHÉRAPIE

ATTENDU QUE l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est requise conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, puisqu'il s'agit d'un usage à des fins autres que l'agriculture ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu copie de la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, déposée dans le dossier 456018 de la Commission;

ATTENDU QUE la résidence proposée pour accueillir le cabinet de massothérapie est située en zone agricole 205-AF ;

ATTENDU QU’il existe un besoin dans ce type de service ;

ATTENDU QUE la résidence est construite depuis 1975 et que le terrain bénéficie de droits acquis pour des fins résidentielles desservies par l'aqueduc et l'égout municipal ;

ATTENDU QUE le projet et la demande sont conformes à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE le conseil municipal doit fournir à la CPTAQ sa recommandation, sous forme de résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Claude Samuel et appuyé par Mme Virginie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution, comme s'il était ici au long reproduit;

QUE le conseil municipal appuie la demande et recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser l'usage d'un cabinet de massothérapie pour le lot 5 617 778, dans une partie de la maison ;

QUE ladite demande ne contrevient pas à la réglementation municipale en vigueur. **ADOPTÉE**

26-09-10

ACCEPTATION DE LA DEMANDE FORMULÉE PAR TRANSPORT CANADA POUR L’UTILISATION DE LA RAMPE DE MISE À L’EAU PENDANT LES TRAVAUX DU PONT DE BATISCAN

Il est proposé par M. Yanick Godon, appuyé par M. Hugo Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande formulée par Transport Canada pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau pendant les travaux du pont de Batiscan.

ADOPTÉE

26-09-11

MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D’OCTROYER UN CONTRAT À UN FOURNISSEUR POUR PEINTURER LE CHÂSSIS ET LA BENNE DU CAMION WESTERN STAR AU COÛT MAXIMUM DE 26 760.00\$ PLUS TAXES

Il est proposé par M. Roger Marceau, appuyé par Mme Virginie Lavoie de mandater le directeur général d'octroyer un contrat à un fournisseur pour peindre le châssis et la benne du camion Western Star au coût maximum de 26 760\$ plus taxes. **ADOPTÉE**

DÉPÔT DES FAITS SAILLANTS 2025

Il est déposé par le directeur général les faits saillants 2025. **ADOPTÉE**

26-09-12

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Hugo Massicotte, appuyé par Mme Virginie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de fermer l'assemblée à 19h 42. **ADOPTÉE**

Le maire a renoncé à exercer son droit de veto à l'égard de l'ensemble des résolutions.

Christian Gendron, maire

François Hénault, directeur général